

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

DU BAS LANGUEDOC

Compte rendu du Conseil d'Administration

le samedi 3 décembre 2016, 9h au Grau d'Agde

Le CA s'est déroulé le samedi 3 décembre 2016 sur convocation et ordre du jour, à l'Abri des Pèlerins au Grau d'Agde

- 1- Approbation du compte -rendu du Conseil d'Administration du 5 novembre 2016

 →Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité
- 2- Cooptations de Mme Engelvin et Mr Marchini comme membres du CA
 - → Mme Engelvin et Mr Marchini sont cooptés à l'unanimité comme membres du CA Ces cooptations devront être validées par l'AGO du décembre prochain
- 3- Démission de Mme Jégat Michèle au poste de vice-présidente adjointe de Frontignan

→Le CA prend acte de la demande de démission de Mme Jégat au poste de vice-présidente adjointe de Frontignan

4- Nominations

- **4-1** Sur proposition de Mr Mathieu, **Mme Engelvin Josiane** est nommée à l'unanimité au poste de vice-présidente adjointe de Frontignan
- **4-2** Sur proposition de M.Ravaille, **Mr Marchini** est chargé à l'unanimité du dossier « l'Union régionale des UTL ».
- 5- La charte du Club de l'Université (Annexe 3 du RI)

Mr Ravaille et Mr Sanchez ont travaillé à l'écriture de cette charte, afin que ce Club démarre avec un projet de fonctionnement

Les articles sont présentés aujourd'hui à l'aide d'un montage vidéo projeté

Article 1 : Présentation du Club

Article 2: Les Membres et la carte

Article 3 : la radiation éventuelle

Article 4 : le parrainage

Article 5: l'administration

Article 6: les missions

Article 7 : le budget du club

Article 8 : les obligations réciproques

Article 9 : les frais de déplacements de la commission

→Chaque article a fait l'objet d'un vote et est adopté à l'unanimité par la CA

6- Préparation de l'AGO 2016

6-1 Rapport Moral du président pour l'année 2015-2016 (voir PV AG)

Présenté à tous les membres avec un diaporama Power-Point projeté Le contenu exhaustif est à consulter sur le PV de l'AGO du 10 décembre

→ Le rapport moral présenté de façon exhaustive est adopté à l'unanimité du CA et sera présenté à l'AG au nom du CA

6-2 Rapport financier du Trésorier pour l'exercice 2015-2016 (voir PV AG bilan actualisé)

Les recettes ont augmenté de +3,8% (plus d'étudiants)

La cotisation était de 130€

Le bilan financier fait apparaître un déficit brut de − 4 867,67€, les dépense étant supérieures aux recettes sur l'année 2015-2016.

Le fond de réserve existant a été mis à contribution pour investir.

La réserve demeure suffisante

Le bilan comptable de l'exercice sera présenté à l'AG et fera apparaître une perte comptable compte tenu du calcul des amortissements et retraitements. (En cours de calcul avec l'expert-comptable)

→Le rapport financier de l'exercice 2015-2016 présenté ce jour est adopté à l'unanimité des membres du CA

Mr Ravaille et le CA remercient chaleureusement Mr Boulmier pour son travail bénévole, régulier et « professionnel » au service de l'UTL

6-3 Préparation matérielle de l'AGO du 10 décembre 2016

Au foyer des campagnes (sous la salle de l'UTL) à Tourbes Arrivée des référents de sites pour organisation du pointage à 8h30-8h45 Début de l'AG à 9h30

7- Point sur les inscriptions 2016-2017 à ce jour

Agde: 189 Frontignan: 165 Lamalou: 102 Mèze: 106 Sète: 356 Tourbes: 145

Total à ce jour : 1063

8- Questions diverses

MAIF: proposition de contrat pour les « personnels » missionnés par l'UTL

La MAIF propose aux associations un contrat spécifique pour assurer les « personnels » qui missionnés par l'association utilisent leur véhicule personnel

Le président et le trésorier proposent une prise en charge par l'UTL de ce coût à hauteur de 50% pour chaque personne intéressée qui accomplit des missions : Membres des commissions -Administrateurs du CA et du Bureau- Les professeurs

A charge pour les personnes qui souhaitent adhérer à ce contrat via l'UTL de financer le reste (50% du coût soit environ 50€)

Cette proposition fait l'objet d'un vote

Vote du CA: La proposition de cette assurance de véhicules personnels dans le cadre d'une mission UTL, est adoptée à l'unanimité du CA (financement 50% par UTL 50 % par l'assuré)

Le Président proposera cette assurance aux professeurs.

Les administrateurs intéressés doivent en informer rapidement le Trésorier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h15

La secrétaire : M. Jégat Le Président : S. Ravaille